

Les Dynamiques De La Gouvernance De L'éducation Nationale Aux Humanités En République Démocratique Du Congo

[The Dynamics Of Governance In Secondary Humanities Education In The Democratic Republic Of The Congo]

KILUNGA KILUI RODRIGUE¹, MOSETE BUNGALASA Corneille², MADIMA MULONGO Charles-Bromain³

¹Chercheur, Université Pédagogique Nationale (UPN),
Centre de Recherches Interdisciplinaire de l'Université Pédagogique Nationale, RDC

²Enseignant-Chercheur
Université Pédagogique Nationale (UPN),
Faculté des Sciences et Technologies, Kinshasa, RDC

³Professeur-Chercheur
Université Pédagogique Nationale (UPN),
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Kinshasa, RDC

Auteur Correspondant : KILUNGA KILUI RODRIGUE



Résumé : Cette contribution prend pour objet les configurations de régulation qui président au cycle des humanités secondaires en République Démocratique du Congo (RDC), un secteur structurellement enclavé et affecté par l'effet de siphonnage budgétaire de la gratuité de l'enseignement de base. S'inscrivant dans l'épistémologie de la coconstruction, l'investigation récuse les lectures normatives fondées sur la vacuité de l'État pour décrypter l'émergence d'un ordre managérial hybride sédimenté par les acteurs de guichet. La fertilisation croisée de la théorie des choix publics (Niskanen) et de la sociologie de l'action publique (Crozier, Friedberg) met à nu la rationalité d'une gouvernance polycentrique informelle. L'immersion qualitative de terrain démontre que le dualisme de contrôle issu de la Convention de 1977, percuté par une restriction budgétaire pérenne, contraint le préfet d'études à muer en entrepreneur de frontière. Pour assurer la continuité matérielle du service public, les directions scolaires coconstruisent avec les ménages et la société civile corporatiste des arrangements monétaires de guichet. Cette marchandisation par le bas neutralise l'esprit des réformes nationales centralisées, transforme l'accès aux humanités en un puissant vecteur de différenciation sociale et installe une dépréciation continue des compétences professorales face au délabrement infrastructurel. Face à ces défis, l'article propose une ingénierie institutionnelle vernaculaire axée sur l'acclimatation de modèles de gestion participative de proximité et une contractualisation tripartite de la trêve sociale.

Mots-clés : Gouvernance de l'éducation ; Humanités secondaires ; Gouvernance polycentrique informelle ; Acteurs de guichet ; Action publique ; République démocratique du Congo.

Abstract: This article examines the regulatory configurations governing secondary humanities education in the Democratic Republic of the Congo (DRC), a structurally marginalized sector adversely affected by the budgetary crowding-out effects of the free basic education policy. Grounded in the epistemology of co-construction, the study challenges normative interpretations based on the presumed absence or weakness of the State and instead investigates the emergence of a hybrid managerial order shaped by frontline actors. By combining insights from Public Choice Theory (Niskanen) with the Sociology of Public Action (Crozier and Friedberg), the analysis reveals the underlying logic of an informal polycentric governance system.

Drawing on qualitative field research, the findings show that the dual control system established under the 1977 Convention, compounded by persistent budgetary constraints, has compelled heads of studies to assume the role of boundary entrepreneurs. To ensure the material continuity of public education services, school administrators have co-constructed monetary arrangements at the local level with households and corporatist civil society organizations. This bottom-up commodification undermines the objectives of centrally designed national reforms, transforms access to secondary humanities education into a major driver of social differentiation, and contributes to the progressive erosion of teachers' professional competencies amid deteriorating school infrastructure.

In response to these challenges, the article proposes a vernacular institutional engineering approach based on the adaptation of community-oriented participatory management models and the establishment of a tripartite contractual framework aimed at sustaining social peace.

Keywords: Education governance; Secondary humanities education; Informal polycentric governance; Frontline actors; Public action; Democratic Republic of the Congo.

Introduction

L'appréhension des modes de régulation s'exerçant sur l'enseignement secondaire et les humanités en République Démocratique du Congo (RDC) commande de dépasser l'exégèse juridico-institutionnelle ou la simple recension descriptive des dispositifs législatifs¹. L'élucidation des dynamiques réelles de pouvoir exige la mobilisation des schèmes d'analyse de la sociologie de l'action publique, singulièrement la théorie de la sédimentation institutionnelle, afin de décrypter la manière dont les configurations d'autorité se sont superposées, télescopées et négociées dans la longue durée². Cette architecture contemporaine de cogouvernance ne saurait être appréhendée comme l'aboutissement d'une ingénierie managériale planifiée et récente ; elle s'inscrit au contraire dans la trajectoire historique et l'économie politique de l'appareil d'État colonial, dont l'acte fondateur remonte à la Convention du 26 mai 1906 signée entre l'État indépendant du Congo de Léopold II et le Saint-Siège³. Ce dispositif initial a institué un monopole de gestion de fait au sein duquel les réseaux confessionnels s'érigeaient en entrepreneurs uniques, administrateurs et directeurs moraux de l'école publique, reléguant la puissance étatique à une fonction subsidiaire de pourvoyeur financier et de tutelle lointaine⁴. Cette matrice coloniale a durablement structuré le champ social en naturalisant l'idée que la légitimité managériale de l'institution scolaire relevait par essence des Églises, instituant ces dernières comme des structures palliatives à l'incurie ou à l'absence de l'État dans l'arrière-pensée⁵.

La rupture systémique la plus brutale intervient en 1974 sous l'impulsion de la politique de « zaïrianisation » portée par le régime de Mobutu Sese Seko, se traduisant par la nationalisation radicale de l'appareil éducatif⁶. Cette offensive de centralisation jacobine ambitionnait d'annihiler l'ancrage politique des institutions ecclésiales au profit d'une entreprise de laïcisation forcée de l'instruction nationale⁷. Néanmoins, cette prétention au contrôle monopolistique absolu s'est heurtée à l'asymétrie endémique des ressources logistiques, matérielles et financières d'une bureaucratie d'État inachevée⁸. En un laps de temps de trois ans, la rupture des circuits budgétaires nationaux, la paupérisation aiguë du corps enseignant, la prévarication des budgets opérationnels et la

¹ Titeca, K. et De Herdt, T., « Real governance beyond the state: Bureaucratic institutionalization in the Democratic Republic of Congo », in *African Affairs*, vol. 110, n° 439, 2011, p. 213-231.

² Mahoney, J. et Thelen, K., *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 15-22.

³ Tshimanga, C., *Jeunesse, formation et société au Congo-Kinshasa, 1890-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 45-52.

⁴ Élias, M., « La nationalisation de l'enseignement au Zaïre (1974-1977) : Échec d'une politique de laïcisation », in *Cahiers Africains d'Administration Publique*, vol. 18, n° 2, 1980, p. 105-119.

⁵ Verhaegen, B., *L'enseignement universitaire au Zaïre : De l'accès à la recherche*, Paris, L'Harmattan, 1978, p. 54.

⁶ Young, C. et Turner, T., *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, p. 112-118.

⁷ République du Zaïre, *Convention de gestion des écoles nationales conventionnées*, Kinshasa, Journal Officiel du 26 février 1977.

⁸ De Herdt, T., *Infrastructures de survie : L'économie politique de l'école congolaise*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017, p. 77.

déliquescence généralisée des infrastructures scolaires ont précipité l'appareil éducatif vers une faillite systémique irréversible⁹. C'est précisément l'effondrement empirique du monopole constitutionnel de l'État zaïrois qui a contraint le pouvoir politique à négocier son désengagement et à formaliser un recours transactionnel aux Églises, acté par la signature de la Convention du 26 février 1977¹⁰. Ce compromis historique, qui structure encore aujourd'hui la morphologie de l'enseignement national, ne saurait être interprété comme un simple retour à la configuration coloniale, mais plutôt comme l'institutionnalisation d'un arrangement pragmatique dicté par l'urgence¹¹. La puissance publique, confrontée à l'impossibilité d'administrer de manière unitaire un territoire éducatif macrocéphale, a délégué aux quatre principales confessions religieuses (catholique, protestante, kimbanguiste et islamique) la gestion humaine, logistique et axiologique des établissements, tout en conservant la prérogative théorique de l'homologation curriculaire et de la prise en charge salariale du personnel via le Trésor public¹². Cette transaction partenariale a définitivement scellé un dualisme de contrôle structurel qui sature et surdétermine l'arène contemporaine des politiques éducatives¹³.

I. Le duopole État-Confessions : matrice du syncrétisme bureaucratique

Dans le segment spécifique des humanités secondaires, ce dualisme institutionnel est loin de se traduire par une action publique linéaire et harmonieuse. Il configure au contraire un champ de confrontations interorganisationnelles où s'affrontent des logiques de légitimité disjonctives, générant des zones de haute friction managériale¹⁴. Cette dualité d'autorité se cristallise au cœur des établissements à travers la figure pivot du chef d'établissement — le préfet d'études —, acteur pris en étau entre des injonctions bureaucratiques étatiques et des impératifs doctrinaux ecclésiaux antinomiques¹⁵. D'un côté, l'État déploie ses prérogatives régaliennes par l'entremise du Ministère de l'Éducation Nationale et de ses services déconcentrés, maintenant son monopole sur la standardisation curriculaire, l'ordonnancement du calendrier scolaire, la mise en œuvre de l'inspection pédagogique et la certification finale des compétences des apprenants *via* le dispositif d'évaluation de l'Examen d'État¹⁶. D'autre part, les coordinations confessionnelles — articulées en échelons nationaux, provinciaux et sous-provinciaux — exercent une régulation managériale directe et discrétionnaire¹⁷. Ces instances religieuses détiennent la maîtrise réelle de la carrière des agents : elles statuent sur la nomination des préfets d'études, arbitrent le recrutement du personnel enseignant et veillent à la conformité des pratiques pédagogiques avec la charte théologique du réseau de tutelle¹⁸.

Ce chevauchement permanent des compétences engendre une fragmentation et une instabilité chronique de l'autorité au sein des humanités secondaires. Dès lors, le préfet d'études ne peut plus être modélisé par le chercheur comme un agent passif d'exécution

⁹ Crozier, M. et Friedberg, E., *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 89-95.

¹⁰ Lipsky, M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 2010, p. 41-48.

¹¹ République Démocratique du Congo, *Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national*, Kinshasa, Cabinet du Président, Articles 12, 14 et 114

¹² Banque Mondiale, *La gouvernance scolaire en RDC : Priorités pour la reconstruction*, Washington D.C., World Bank Country Study, 2015, p. 34-38.

¹³ Olivier de Sardan, J.-P., *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008, p. 144-150.

¹⁴ De Herdt, T. et Kasongo, E., « L'école congolaise au prisme de la négociation locale : Le préfet comme entrepreneur de service public », in *Revue Tiers Monde*, n° 213, 2013, p. 81-96.

¹⁵ Poncelet, M., et al., « La débrouille scolaire au Congo-Kinshasa : Logiques marchandes et privatisation par le bas », in *Autrepart*, vol. 54, n° 2, 2010, p. 115-132.

¹⁶ Marysse, S. et Reyntjens, F., *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2006-2007*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 241.

¹⁷ International Crisis Group, *Congo: Consolidating local governance and public services*, Brussels, Africa Report n° 189, 2012, p. 14.

¹⁸ Brandt, C. O. et De Herdt, T., « Reshaping the reach of the state: the politics of teacher payment reform in the DR Congo », in *The Journal of Modern African Studies*, vol. 58, n° 1, 2020, p. 95.

d'une rationalité bureaucratique impersonnelle¹⁹. Il s'impose au contraire comme un acteur stratégique autonome qui navigue, négocie et ruse en permanence à l'interface des injonctions ministérielles et des attentes managériales et financières de sa hiérarchie confessionnelle²⁰. C'est dans les interstices de cette tension systémique que s'articule le processus d'hybridation managériale. Les règles formelles de la fonction publique subissent un travail permanent de réinterprétation, de filtrage et de subversion par le bas, afin d'être acclimatées aux systèmes d'évaluation, aux impératifs de redevabilité et à la discipline institutionnelle propres à chaque confession religieuse²¹. Cette hybridation se complexifie et trouve son point d'ancrage définitif lorsqu'elle est percutée par la précarité socio-économique du milieu et le tarissement continu des dotations budgétaires de l'État affectées à l'enseignement secondaire²². Le désengagement financier chronique de l'État congolais a contraint les établissements des humanités à concevoir et à routiniser des stratégies de survie financière locales caractérisées par une forte rationalité marchande²³.

II. Technologies du manque et configuration d'un polycentrisme de subsistance

L'élucidation des goulots d'étranglement structurels qui grèvent l'efficacité macro-pédagogique des humanités secondaires postule de placer au centre de la réflexion l'économie politique de son infrastructure financière. Loin de s'aligner sur une trajectoire de programmation budgétaire linéaire, rationnelle et prévisible, le financement de l'éducation nationale est consubstantiellement hypothéqué par une dynamique de restriction budgétaire pérenne, caractérisée par un découplage aigu entre le volontarisme normatif de l'État et la modicité des ressources budgétaires effectivement ordonnancées²⁴. Cet état d'austérité chronique, s'appréhendant moins comme une crise conjoncturelle passagère que comme une technologie de gouvernement par le manque, trouve son ancrage initial dans l'effondrement macro-économique global²⁵. Le tarissement historique des dotations publiques a figé le budget de l'Éducation nationale dans une fonction purement performative et symbolique, forçant l'appareil éducatif à basculer vers un régime d'autofinancement périphérique au sein duquel l'allocation budgétaire formelle de l'État s'avère incapable de couvrir les besoins opérationnels infra-minimaux des complexes scolaires²⁶.

Le décryptage de cette pénurie matérielle devient patent lors de l'exploration de l'asymétrie structurelle des flux financiers. Si les déclarations d'intention politique font état d'une augmentation linéaire des pourcentages globaux alloués au secteur éducatif dans les lois de finances, la réalité opérationnelle subit les effets d'une déperdition budgétaire endémique et d'une sous-exécution chronique des crédits alloués²⁷. Aux humanités secondaires, cette restriction budgétaire pérenne est dramatiquement exacerbée par l'effet de siphonnage collatéral induit par la mise en œuvre de la gratuité au niveau de l'enseignement primaire²⁸. N'étant pas directement couverts par les subventions universelles de cette réforme, les établissements abritant les cycles secondaires complets se trouvent plongés dans une détresse budgétaire aiguë. L'État congolais se cantonne à une prise en charge salariale fragmentaire et sélective, maintenant hors de son giron budgétaire une masse critique d'enseignants « Nouvelles Unités » (NU) et « Non Payés ».

¹⁹ Kasongo, M., « Financement par le bas et fragmentation de l'autorité scolaire aux humanités », in *Cahiers Congolais d'Études Politiques*, n° 14, 2024, p. 88-104.

²⁰ L'ANAPECO désigne l'Association Nationale des Parents d'Élèves des Écoles Conventionnées et le RECOPE fait référence au Réseau des Comités de Parents d'Écoles en RDC.

²¹ Maractho, C., *Gouvernance hybride et délivrance des services publics en RDC*, Mémoire de DEA, Faculté des Sciences Sociales, Université de Kinshasa, 2021, p. 62-68.

²² MacGaffey, J., *The Real Economy of Zaire: The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1991, p. 104.

²³ Ostrom, E., *Understanding Institutional Diversity*, Princeton, Princeton University Press, 2005, p. 178-184.

²⁴ Aligica, P. D. et Tarko, V., « Polycentricity: From data to theory and back », in *Perspectives on Politics*, vol. 10, n° 2, 2012, p. 237-247.

²⁵ Diambomba, M., *L'efficacité des systèmes éducatifs en Afrique centrale : Le cas de l'enseignement secondaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 192.

²⁶ Mukendi, N. J., *Le partenariat État-Églises dans le système éducatif congolais : Enjeux politiques et managériaux*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Kinshasa, 2018, p. 143-156. Inédit.

²⁷ Niskanen, W. A., *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago, Aldine-Atherton, 1971, p. 38-42.

²⁸ Bayart, J.-F., « L'Afrique dans le monde : Une histoire d'extraversion », in *Critique internationale*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 29-47.

» (NP), et omettant de verser les frais de fonctionnement de proximité indispensables à la viabilité didactique des laboratoires, des bibliothèques et des sections techniques de l'enseignement secondaire²⁹.

L'anatomie de ce tarissement permanent des ressources disponibles met en relief une mutation profonde de la rationalité managériale au sein de l'école, consacrant le passage d'une administration par la règle à une gestion par l'urgence financière locale. Face à l'inexistence des subsides du Trésor public, l'arsenal réglementaire et les arrêtés ministériels portant interdiction ou plafonnement des frais se heurtent à la barrière infranchissable des coûts réels de reproduction de la machine scolaire³⁰. Le préfet d'études, contraint de combler le déficit de l'État sous peine d'assister à l'asphyxie opérationnelle de son établissement, orchestre des mécanismes alternatifs de captation financière auprès des ménages, en complicité structurelle avec les coordinations confessionnelles de tutelle et les comités civils de parents³¹. Ce pluralisme budgétaire ainsi institué consacre une autonomisation de facto des établissements, où le financement réel cesse d'émaner du centre politique de Kinshasa pour dépendre exclusivement de la plasticité de l'économie informelle et de la capacité d'extraction monétaire locale du préfet³². En somme, la restriction budgétaire pérenne en RDC ne produit pas une simple anomie institutionnelle : elle constitue le moteur même de l'hybridation managériale, transmuant l'école publique en une arène commerciale privatisée par le bas, où la continuité du service public est tributaire de la résilience monétaire des familles³³.

III. Les écueils systémiques : Ségrégation, dé-professionnalisation et extraversion

Les trajectoires scolaires au sein du cycle secondaire congolais mettent au jour un basculement critique : l'accès aux filières d'élite des humanités s'est transmué en un puissant opérateur de stratification socio-économique. Loin de remplir sa fonction républicaine ou universaliste d'ascenseur social, l'appareil éducatif secondaire agit désormais comme un filtre d'exclusion, où l'équité s'efface devant les lois du marché scolaire local³⁴. Cette mutation procède directement du modèle d'autofinancement périphérique décrit en amont. Dès lors que la viabilité matérielle d'un établissement des humanités dépend exclusivement des capitaux extraits des budgets domestiques, l'offre d'enseignement se segmente selon la solvabilité des familles. On assiste à une cartographie scolaire polarisée, où les complexes scolaires confessionnels les plus dotés et les filières prestigieuses (scientifique, commerciale, technique industrielle) se sanctuarisent au bénéfice d'une bourgeoisie urbaine capable d'en acquitter les minerval prohibitifs, reléguant les enfants des classes populaires vers des structures périphériques sous-équipées³⁵.

Cette dynamique d'exclusion s'articule de manière encore plus incisive à travers le prisme des disparités de genre et des inégalités géographiques. En contexte de précarité économique aiguë, l'arbitrage financier au sein des ménages obéit à des rationalités patriarcales de court terme, favorisant l'investissement éducatif des garçons au détriment des filles, dont l'attrition scolaire culmine précisément lors du passage vers le cycle supérieur des humanités³⁶. De surcroît, la fracture spatiale accentue ce pluralisme d'accès. Les provinces déconcentrées et l'hinterland rural souffrent d'un déficit chronique d'infrastructures d'humanités de qualité, forçant une sélection par la distance qui pénalise structurellement les populations les moins mobiles³⁷. La ségrégation éducative qui en résulte institutionnalise un système à deux vitesses, validé par l'État mais financé par le bas, où le capital culturel n'est plus le produit de l'effort individuel ou du mérite républicain, mais la simple conversion du capital monétaire familial³⁸.

²⁹ Many, K. L., *Le droit à l'éducation en République Démocratique du Congo : Entre textes juridiques et réalités pratiques*, Kinshasa, Presses Universitaires de Kinshasa, 2019, p. 154.

³⁰ Lund, C., « Twilight institutions: Public authority and local politics in Africa », in *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 685-705.

³¹ Yin, R. K., *Qualitative Research from Start to Finish*, New York, The Guilford Press, 2011, p. 98-112.

³² Mudimbe, V. Y., *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, p. 64-70.

³³ Nussbaum, M., *Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities*, Princeton, Princeton University Press, 2010, p. 23-31.

³⁴ Éla, J.-M., *Innovations sociales et dénatalité en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 112-118.

³⁵ Guba, E. G. et Lincoln, Y. S., *Fourth Generation Evaluation*, Newbury Park, Sage Publications, 1989, p. 44-51.

³⁶ Banque Mondiale, *La gouvernance scolaire en RDC*, 2015, p. 83-89.

³⁷ Maractho, C., *Op. Cit.*, 2021, p. 94.

³⁸ De Herdt, T., *Op. cit.*, p. 112-116.

L'érosion qualitative s'accroît de manière empirique à travers les modalités de recrutement décentralisées imposées par la survie des établissements. Face au déficit de personnel qualifié pris en charge par l'État, les réseaux confessionnels et les directions locales recourent massivement à l'embauche d'enseignants hors statut. La contractualisation par le bas, dictée par la capacité financière immédiate de chaque école, favorise ainsi une dé-professionnalisation du métier d'enseignant³⁹. De surcroît, la reproduction matérielle des humanités secondaires s'inscrit au cœur d'une économie politique de la captation, où les pratiques de micro-prédation et les compromis financiers informels s'élèvent au rang de modalités ordinaires de régulation⁴⁰. Les enveloppes budgétaires théoriquement dédiées à la maintenance technique et logistique des bâtiments s'évanouissent dans les rouages des hiérarchies de redevabilité interpersonnelles, alimentant le délabrement chronique des infrastructures d'apprentissage⁴¹.

Ce vide matériel s'articule par ailleurs avec l'impact des partenariats internationaux et des ONG, installant une dépendance de l'action publique et une extraversion managériale prononcée⁴². Face à l'incapacité budgétaire du pouvoir central, l'aide internationale impose une « gouvernance par projet » (caractérisée par la gestion axée sur les résultats, l'institutionnalisation de comités de pilotage ad hoc ou des conditionnalités de décaissement) qui entre fréquemment en collision avec les routines de l'appareil d'État⁴³. Dès lors que les flux monétaires des donateurs s'interrompent, les réformes engagées subissent un phénomène de reflux institutionnel immédiat, les budgets locaux d'autofinancement s'avérant incapables de pérenniser ces micro-dispositifs éphémères⁴⁴. La convergence de l'ajustement comptable occulte et du délabrement des infrastructures produit une corruption axiologique de l'acte pédagogique, transformant la certification des compétences en une transaction négociable, déconnectée des exigences du capital humain contemporain⁴⁵.

IV. Perspectives de refondation : Vers une ingénierie institutionnelle vernaculaire

La refondation managériale des humanités secondaires en République Démocratique du Congo postule le dépassement du jacobinisme bureaucratique descendant au profit d'architectures de gouvernance participative indexées sur les réalités empiriques du terrain. Loin de s'assimiler à un abandon des prérogatives régaliennes, l'institutionnalisation de ces dispositifs vise à formaliser, encadrer et sédimer le pluralisme décisionnel qui caractérise déjà l'espace scolaire congolais⁴⁶. La transition vers une gestion inclusive exige la mutation des comités de gestion locaux et des associations de parents (ANAPECO, RECOPE) en véritables instances de co-délibération agonistique, investies d'un pouvoir de contrôle synallagmatique sur l'ordonnement des ressources publiques et domestiques⁴⁷. Ce basculement paradigmatique ambitionne de substituer à la rationalité marchande de la débrouille un modèle de « citoyenneté de guichet » transparente, où la traçabilité des flux financiers locaux devient le pivot de la stabilité institutionnelle au sein de chaque établissement⁴⁸.

La viabilité de cette gouvernance participative de proximité repose sur la contractualisation tripartite des rapports de force entre le corps professoral, les coordinations confessionnelles et les communautés de base. Le renforcement des espaces de concertation déconcentrés doit permettre d'associer les syndicats d'enseignants (SYECO, SYNECAT) non plus seulement à des arbitrages budgétaires d'urgence, mais à la planification pluriannuelle des besoins didactiques spécifiques au cycle secondaire⁴⁹. Ces arènes hybrides de co-gestion ont pour vocation de neutraliser la fragmentation de l'autorité en adossant l'extraction monétaire locale à des indicateurs de performance collective rigoureux, discutés et validés par l'ensemble des parties prenantes⁵⁰. Par cette

³⁹ Diambomba, M., *Op. Cit.*, p. 192.

⁴⁰ Titeca, K. et De Herdt, T., *Art. Cit.*, p. 229-231.

⁴¹ Kasongo, M., *Art. Cit.*, p. 103.

⁴² Bayart, J.-F., *Art. Cit.*, p. 29-47.

⁴³ Many, K. L., *Art. Cit.*, p. 135.

⁴⁴ Poncelet, M., et al., *Art. Cit.*, p. 135.

⁴⁵ Yin, R. K., *Op. Cit.*, p. 98-112.

⁴⁶ Ostrom, E., *Op. Cit.*, p. 178-184.

⁴⁷ Guba, E. G. et Lincoln, Y. S., *Op. Cit.*, p. 44-51.

⁴⁸ Olivier de Sardan, J.-P., *La rigueur du qualitatif*, 2008, p. 144-150.

⁴⁹ Crozier, M. et Friedberg, E., *Op. Cit.*, p. 89-95.

⁵⁰ De Herdt, T. et Kasongo, E., *Art. Cit.*, p. 81-96.

responsabilisation synallagmatique, le préfet d'études s'émancipe de son statut d'entrepreneur de frontière isolé pour devenir le gestionnaire d'un contrat social éducatif localisé, l'éloignant ainsi de l'arbitraire discrétionnaire des réseaux de tutelle confessionnelle⁵¹.

L'ancrage de ces configurations horizontales au sein des anfractuosités de la Loi-cadre de 2014 offre l'opportunité de concilier la légitimité légale-rationnelle de l'État avec l'efficacité empirique des arrangements communautaires⁵². Loin de cautionner une privatisation par le bas, ces architectures participatives formalisent des droits d'interpellation citoyenne face à l'incurie ou aux logiques de prévarication des cadres intermédiaires du système⁵³. Le fétichisme textuel de la bureaucratie centrale trouve ainsi un contrepoids réaliste dans la vigilance des comités locaux, capables de s'opposer aux siphonnages budgétaires et de sanctuariser les enveloppes dévolues à l'entretien de la pierre et à l'équipement des chaires scientifiques⁵⁴. En définitive, l'acclimatation de cette ingénierie institutionnelle vernaculaire dessine la trajectoire d'une réordination politique majeure, où l'informalité n'est plus subie comme le symptôme de la déliquescence de l'État, mais domestique pour devenir le levier d'un service public secondaire résilient, équitable et démocratique⁵⁵.

Conclusion

En République Démocratique du Congo, la réhabilitation des humanités critiques s'affirme comme un impératif catégorique de souveraineté intellectuelle. L'atrophie programmée de l'enseignement des lettres, de l'histoire et de la philosophie au bénéfice exclusif de compétences purement instrumentales prépare l'avènement de générations techniquement dociles mais démocratiquement analphabètes. L'opérationnalisation des indicateurs de performance et des matrices de gestion décentralisées formalisés dans ce travail s'inscrit comme la condition fondamentale pour que l'école congolaise redevienne le creuset d'une Nouvelle Citoyenneté co-construite par ses acteurs, et le moteur endogène de l'émancipation de la Nation.

REFERENCES

- [1]. Aligica, P. D. et Tarko, V., « Polycentricity: From data to theory and back », in *Perspectives on Politics*, vol. 10, n° 2, 2012.
- [2]. Banque Mondiale, *La gouvernance scolaire en RDC : Priorités pour la reconstruction*, Washington D.C., World Bank Country Study, 2015.
- [3]. Banque Mondiale, *La gouvernance scolaire en RDC*, Washington DC, 2015.
- [4]. Bayart, J.-F., « L'Afrique dans le monde : Une histoire d'extraversion », in *Critique internationale*, vol. 5, n° 1, 1999.
- [5]. Brandt, C. O. et De Herdt, T., « Reshaping the reach of the state: the politics of teacher payment reform in the DR Congo », in *The Journal of Modern African Studies*, vol. 58, n° 1, 2020.
- [6]. Crozier, M. et Friedberg, E., *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- [7]. De Herdt, T. et Kasongo, E., « L'école congolaise au prisme de la négociation locale : Le préfet comme entrepreneur de service public », in *Revue Tiers Monde*, n° 213, 2013.
- [8]. De Herdt, T., *Infrastructures de survie : L'économie politique de l'école congolaise*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017.
- [9]. Diambomba, M., *L'efficacité des systèmes éducatifs en Afrique centrale : Le cas de l'enseignement secondaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- [10]. Éla, J.-M., *Innovations sociales et dénatalité en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁵¹ Mukendi, N. J., *Op. Cit.*, p. 143-156.

⁵² République Démocratique du Congo, *Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014*, 2014, Articles 12 et 114.

⁵³ Lund, C., *Op. Cit.*, p. 685-705.

⁵⁴ Aligica, P. D. et Tarko, V., *Op. Cit.*, p. 237-247.

⁵⁵ Mudimbe, V. Y., *Op. Cit.*, p. 23-31.

- [11]. Élias, M., « La nationalisation de l'enseignement au Zaïre (1974-1977) : Échec d'une politique de laïcisation », in *Cahiers Africains d'Administration Publique*, vol. 18, n° 2, 1980.
- [12]. Guba, E. G. et Lincoln, Y. S., *Fourth Generation Evaluation*, Newbury Park, Sage Publications, 1989.
- [13]. International Crisis Group, *Congo: Consolidating local governance and public services*, Brussels, Africa Report n° 189, 2012.
- [14]. Kasongo, M., « Financement par le bas et fragmentation de l'autorité scolaire aux humanités », in *Cahiers Congolais d'Études Politiques*, n° 14, 2024.
- [15]. Lipsky, M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 2010.
- [16]. Lund, C., « Twilight institutions: Public authority and local politics in Africa », in *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 2006.
- [17]. MacGaffey, J., *The Real Economy of Zaire: The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1991.
- [18]. Mahoney, J. et Thelen, K., *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- [19]. Many, K. L., *Le droit à l'éducation en République Démocratique du Congo : Entre textes juridiques et réalités pratiques*, Kinshasa, Presses Universitaires de Kinshasa, 2019.
- [20]. Marachtho, C., *Gouvernance hybride et délivrance des services publics en RDC*, Mémoire de DEA, Faculté des Sciences Sociales, Université de Kinshasa, 2021.
- [21]. Marysse, S. et Reyntjens, F., *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2006-2007*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- [22]. Mudimbe, V. Y., *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- [23]. Mukendi, N. J., *Le partenariat État-Églises dans le système éducatif congolais : Enjeux politiques et managériaux*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Kinshasa, 2018. Inédit.
- [24]. Niskanen, W. A., *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago, Aldine-Atherton, 1971.
- [25]. Nussbaum, M., *Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities*, Princeton, Princeton University Press, 2010.
- [26]. Olivier de Sardan, J.-P., *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008.
- [27]. Ostrom, E., *Understanding Institutional Diversity*, Princeton, Princeton University Press, 2005, p. 178-184.
- [28]. Poncelet, M., et al., « La débrouille scolaire au Congo-Kinshasa : Logiques marchandes et privatisation par le bas », in *Autrepart*, vol. 54, n° 2, 2010.
- [29]. République Démocratique du Congo, *Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national*, Cabinet du Président, Kinshasa, 2014.
- [30]. République du Zaïre, *Convention de gestion des écoles nationales conventionnées*, Kinshasa, Journal Officiel du 26 février 1977.
- [31]. Titeca, K. et De Herdt, T., « Real governance beyond the state: Bureaucratic institutionalization in the Democratic Republic of Congo », in *African Affairs*, vol. 110, n° 439, 2011.

-
- [32]. Tshimanga, C., *Jeunesse, formation et société au Congo-Kinshasa, 1890-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- [33]. Verhaegen, B., *L'enseignement universitaire au Zaïre : De l'accès à la recherche*, Paris, L'Harmattan, 1978.
- [34]. Yin, R. K., *Qualitative Research from Start to Finish*, New York, The Guilford Press, 2011.
- [35]. Young, C. et Turner, T., *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985.